

46332 OEL
10914

Q224-ANT-P

CENTRE D'ETUDES DE PROJETS

U.F.R. Sciences Economiques
14, rue Cardinal de Cabrières
34 000 MONTPELLIER
Tel: 67 60 49 90



PRODUCTION ET MARCHES
DU BAR ET DE LA DORADE
DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN

JANVIER 1990

Chargée de recherche: Martine ANTONA

CONTRAT IFREMER

IFREMER Bibliothèque de BREST



OEL10914

Q224

ANT-P

SOMMAIRE

Introduction	p. 2
1. Les résultats de la pêche	p. 3
2. La production d'aquaculture (France Méditerranée)	p. 5
2.1. En France	p. 5
2.2. Dans les pays du bassin méditerranéen	p. 7
3. Les projets	p. 11
3.1. En France	p. 11
3.2. Dans les pays du bassin méditerranéen	p. 13
4. Les contraintes au développement	p. 15
5. Les marchés et les prix	p. 17
Conclusion: bilan et perspectives	p. 22
Annexes:	p. 25
Liste des tableaux	
Bibliographie et sources statistiques	
Contacts	

INTRODUCTION

Les premiers essais d'aquaculture du bar puis de la dorade remontent aux années 60-70 en Méditerranéenne avec des tentatives de mise en valeur de zones lagunaires (valle en Italie, salines en France et Espagne).

L'insuffisance de l'offre de pêche en dépit de la surexploitation des stocks de bars et dorades, l'existence de marchés connus, la valeur commerciale élevée de ces produits incitent à la recherche de techniques d'élevage adaptées à ces espèces.

Elle aboutit au début des années 80 au démarrage d'une activité d'élevage significative et à l'émergence d'un secteur de production pionnier en France, Italie puis en Espagne.

L'augmentation du nombre d'entreprises dans ces pays, l'amélioration très progressive de leurs résultats et la mise en évidence de contraintes bloquant une croissance plus rapide de l'activité ont coïncidé, au milieu des années 80 avec le démarrage de l'aquaculture dans d'autres pays du bassin méditerranéen (Grèce, Tunisie, Turquie, Yougoslavie), tournés vers les mêmes débouchés.

Au début des années 90, l'aquaculture semble donc entrer dans une phase de mutation qui peut être caractérisée par :

- la recherche de nouveaux espaces de production au moyen de structures d'élevage off shore, cadre dans lequel s'inscrit le projet PRIMO.
- l'intérêt porté par des groupes financiers et industriels au secteur en France comme à l'étranger
- l'accent mis la commercialisation et la recherche de nouveaux débouchés.

Sur la base d'informations rapidement mobilisables (cf liste des contacts en annexe) et de sources bibliographiques (cf bibliographie en annexe), la présente étude tente d'effectuer un bilan du développement de l'élevage du bar et de la dorade et de situer le secteur aquacole français dans le contexte actuel de la production et des marchés.

1. LES RESULTATS DE LA PECHE

Après une croissance régulière (tableau 1), les prises mondiales de bar semblent être à un maximum avec 8800 tonnes en 1986 et 1987 (dont 4400 tonnes de bar commun i.e. de l'espèce mise en élevage). En revanche, les apports de dorades (5500 tonnes en 1987 dont 3200 tonnes de dorades royales) montrent une forte irrégularité et une baisse depuis 1985 (tableau 2).

La production d'élevage (bar commun et dorade royale) négligeable en 1983, atteint depuis 1987 17% des prises de ces espèces.

La pêche de bar commun est concentrée en France (qui fournit plus de 80% des apports de bar commun) alors que l'Italie assure 60% des prises de dorades royales.

Tableau 1 : Comparaison des productions d'aquaculture et des apports de pêche (1983 à 1988): Bar

PRODUCTION (TONNES)	1983	1984	1985	1986	1987	1988
BAR AQUACULTURE*	2	285	306	410	>755	998
BAR DE PECHE **	5833	7437	8392	8820	8810	ND
dont bar commun	2696	4531	3808	4405	4400	ND
BAR FRANCE	2621	4218	3881	4083	4451	4163
dont bar commun	1992	3667	3116	3448	3700	3000

* les statistiques collectées pour 1988 (cf p.7) sont pas disponibles par espèces (bar ou dorade).

** Pays producteurs: France, Italie, Espagne, Tunisie, Yougoslavie, Turquie, Portugal; Espèces pêchées : Bar commun, bar spp.

ND : Statistiques non disponibles.

Sources: Pêche: EUROSTAT 1/ C.C.P.M. 3/- Aquaculture: F.A.O. 4/ C.E.P. 5/6/

Tableau 2 : Comparaison des productions d'aquaculture
et des apports de pêche (1983 à 1987): Dorade

PRODUCTION (TONNES)	1983	1984	1985	1986	1987
DORADE AQUACULTURE	ND	262	332	340	625
DORADE DE PECHE*	6950	8424	10311	9200	>5500
dont dorade royale	3470	4345	4884	4424	>3600
PECHE DORADE ITALIE	802	1580	2163	2425	2379
dont dorade royale	802	1580	2163	2425	2379
PECHE DORADE FRANCE	2392	2614	2835	2759	2078
dont dorade royale	343	283	418	400	444

* Pays producteurs: France, Italie, Espagne, Tunisie, Yougoslavie, Turquie, Portugal, Grèce, Senégal, Mauritanie; Espèces pêchées : Dorade royale, dorade spp, dorade grise.

ND : Statistiques non disponibles

Sources: Pêche: EUROSTAT 1/ C.C.P.M. 2/ Aquaculture: F.A.O. 4/ C.E.P.5/

Dans les deux cas, il s'agit d'une pêche saisonnière hivernale (novembre-décembre en Italie et premier trimestre en France) effectuée par des unités de petite pêche; il faut signaler néanmoins qu'en raison de pratiques de vente directe, les prises estivales sont sous estimées.

L'irrégularité voire la stagnation des apports de pêche (en quantité comme en qualité) ont permis à la production d'élevage de se positionner sur les mêmes créneaux, fortement demandeurs, que la production de pêche. Mais la concentration et le caractère saisonnier de l'offre de pêche rendent le niveau de prix sensible à toute variation du volume des apports.

2. LA PRODUCTION D'AQUACULTURE (FRANCE MEDITERRANEE)

21. EN FRANCE

Après 10 ans d'essais, la maîtrise des techniques d'élevage et surtout de production d'alevins, permettent dès 1984/85 un réel démarrage de la production d'aquaculture qui passe de 13 tonnes en 1983 à 52 tonnes en 1984 et 239 tonnes en 1989 (tableau 3).

Ce développement concerne l'élevage du bar (la production de dorades n'atteignant que 8 tonnes en 1988) et est localisé en zone méditerranéenne (Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Corse).

Tableau 3 : Production française d'élevage
statistiques 1984 à 1989 et prévisions 1990

PRODUCTION	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990*
FRANCE	52	53**	56**	108	158	239	375
dont Méditerranée	48	35**	21**	58	91	167	295
Languedoc - R	29	22	10	13	35	52	88
PACA	<1	<1	1	8	15	52	109
Corse	18	12	10	37	41	63	98

* Prévisions de production des entreprises actuellement en cycle de production.

** Incidents climatiques en 1985 et 1986.

Sources: d'après IFREMER 7/8/

La production d'alevins est effectuée par des entreprises spécialisées, les écloseries (3 en 1989) ou par des unités qui concentrent les activités d'écloserie et de grossissement (5 en 1989). Depuis 1988, ces unités dites "intégrées", de taille plus importante, assurent l'essentiel de la production nationale d'alevins comme de poissons de taille commerciale (tableau 4)

En outre, 10 unités de grossissement se consacrent en 1989 uniquement à l'élevage.

Tableau 4: Production d'alevins et de poissons de taille commerciale en France par type d'unités (1984 à 1989)

	PRODUCTION ALEVINS (en milliers d'unités)		PRODUCTION GROSSISSEMENT (en tonnes)	
	ECLOSERIE	UN. INTEGREES	UN. INTEGREES	GROSSISSEMENT
1984	900	700	27	25
1985	1100	700	19	34
1986	350	1000	7	49
1987	980	1000	19	89
1988	2000	2100	100	58
1989	3300	4000	162	77

Source : D'après IFREMER 7/.

Le processus d'intégration de l'activité d'écloserie par les unités de grossissement importantes, constaté depuis 1988, s'explique par le souci de maîtriser leur approvisionnement en alevins et de dégager de la trésorerie par la vente d'alevins ou de poissons à des stades intermédiaires (pour lesquels un marché se développe). Ainsi en 1988, 35 % des 2,1 millions d'alevins produits par ces unités intégrées ont été utilisés pour leurs propres besoins de grossissement. En 1989, en raison du prix élevé des alevins à l'exportation, ce pourcentage est tombée à 25 % .

L'élevage intensif est effectué sur deux types de structures:

- des bassins à terre (raceways) qui, du fait de coûts de pompage et d'énergie importants, restent limités à des sites proches de sources d'énergie thermique (résurgences d'eaux chaudes, eaux de refroidissement de centrales).

- des cages en pleine eau, qui ont été développées en Méditerranée, en raison de l'absence de marées, d'une température moyenne de l'eau adaptée à ces élevages et de l'existence de zones semi-abritées.

Dès 1987, la production en cages devient dominante en production comme en nombre d'entreprises (tableau 5).

Après l'installation de cages sur structures fixes puis sur structures flottantes, on note depuis 1988, les débuts de l'élevage off shore dans des sites moins protégés (une entreprise fonctionne depuis 1988 en PACA).

Tableau 5: Importance de la production en cages (France)
1984 à 1989

ELEVAGE	NOMBRE D'ENTREPRISES				PRODUCTION	
	UNITES INTEGREES		GROSSISSEMENT		(en tonnes)	
	CAGES	BASSINS	CAGES	BASSINS	CAGES	BASSINS
1984	1	1	1	3	31	21
1985	1	1	1	3	14	39
1986	1	1	5	3	23	33
1987	1	1	4	3	59	49
1988	1	2	10*	2	83	75
1989	3	2	8**	2	139	100

* Dont 4 installées en cours d'année 88 mais sans production.

** Dont un GAEC comprenant 1 membre en 88 et 3 en 89.

Source : IFREMER 7/.

22. DANS LES PAYS DU BASSIN MEDITERRANEEN.

Une évolution semblable est observée pour les pays du bassin méditerranéen qui réunissent la quasi totalité des sites d'élevage de bar et dorade:

- La production d'aquaculture, négligeable dans les années 1975 (excepté pour la valliculture italienne) dépasse 500 tonnes depuis 1984 et 1500 tonnes depuis 1988 (tableau 6).

- Ce développement est permis notamment par l'amélioration de la maîtrise zootechnique des élevages et la généralisation de la technique de grossissement en cages en mer (Grèce, Yougoslavie, France), au détriment des systèmes de production à terre. Cette technique lève une des principales contraintes de l'aquaculture: la disponibilité de sites.

- L'élevage du bar est dominant. Seule, l'Espagne montre une spécialisation pour l'espèce dorade, au stade de l'écloserie comme du grossissement (effectué en élevage semi-intensif dans d'anciennes salines).

Tableau 6 : Production d'élevage: bassin méditerranéen
statistiques 1984 à 1989.

PRODUCTION	DEMARRAGE ACTIVITE	1984	1985	1986	1987	1988	1989** (est.)
ITALIE	-	500	500	500	830*	900*	900*
FRANCE	1975-80	52	53	56	108	158	239
YUGOSLAVIE	1980	12	25	110	150	307	300
ESPAGNE	1983	15	55	117	160	280	350
GRECE	1980-84	0	11	32	95	200	750
TUNISIE	1984-85	-	7	33	22	ND	ND
MAROC	1985	-	-	-	15	15	ND
TOTAL		547	638	822	1380	1860	2539
dont bar		285	306	436	755	998	ND
dorade		262	332	386	625	862	ND

* Dont 465 tonnes produites en valliculture (260 tonnes de bar, 205 tonnes de dorades) en 1987 et environ 500 tonnes en 1988 et 1989

** Les données 1989 ne constituent qu'une estimation, une part importante de la commercialisation s'effectuant en fin d'année.

Sources: F.A.O. 4/ APROMAR 9/ IFREMER 7/ C.E.P. 5/ et C.E.P. 6/

On observe à partir de 1983-84, la délocalisation de la production vers des pays (Yougoslavie, Grèce, Espagne) où des conditions favorables de milieu (existence de sites protégés) et de climat sont réunies. Cependant, ces conditions sont nécessaires mais encore insuffisantes pour assurer un développement plus important de l'activité (cf infra: les contraintes) comme l'illustrent une croissance de la production souvent en deçà des potentialités (Grèce) ou encore le blocage actuel de l'aquaculture en Tunisie et au Maroc.

Il faut noter encore le démarrage récent de cette activité à titre expérimental dans les pays du nord de l'Europe (Norvège) qui ont prouvé avec le saumon leur capacité de maîtrise des techniques d'élevage.

L'hétérogénéité du secteur, en terme de production ou de nombre d'entreprises, est importante. En 1987, 3 pays réalisent l'essentiel de la production: l'Italie, avec plus de 800 tonnes réparties entre 20 entreprises d'élevage intensif ou semi-intensif et de nombreuses valls en exploitation, la Yougoslavie avec 150 tonnes issues de 2 entreprises et l'Espagne avec 160 tonnes pour 11 entreprises.

Les estimations pour 1989 placent la Grèce parmi les principaux producteurs, avec un secteur constitué de nombreuses entreprises (69 au total) de très petite taille (de 5 à 15 tonnes) et une production totale de 750 tonnes mais il semblerait qu'il s'agit plus de capacités installées que de production effective.

L'aquaculture reste un secteur aux entreprises de taille modeste: pour l'ensemble du secteur aquacole méditerranéen, 55% des entreprises dont la taille a pu être identifiée, se situent en deçà de 10 tonnes et 75% en deçà de 30 tonnes (tableau 7). L'ensemble de ces entreprises de moins de 30 tonnes assurent moins de 25% de la production méditerranéenne.

Tableau 7 : Répartition de la production et du nombre d'entreprises par classe de taille des entreprises - 1987.

	part de la production effectuée selon la classe de taille des entreprises						Product. 1987 tonnes
	1-9t	10-29t	30-49t	50-99t	>100t	TOTAL	
ITALIE*	3%	14%	11%	72%		100%	365*
FRANCE	12%	14%	74%			100%	108
YUGOSLAVIE		10%			90%	100%	150
GRECE	31%	37%	32%			100%	95
ESPAGNE	7%		24%		69%	100%	160
TUNISIE		100%				100%	22
MAROC		100%				100%	15
MEDITERRANEE	7%	17%	20%	29%	27%	100%	915*
	pourcentage du nombre d'entreprises par classe de taille (sur 53 entreprises**)						
MEDITERRANEE	55%	21%	11%	9%	4%	100%	

* Hors production et entreprises de valliculture (365 tonnes).

** En 1987, le secteur aquacole méditerranéen comptait en fait 62 entreprises (20 en Italie hors vallee, 9 en France, 2 en Yougoslavie, 15 en Grèce, 11 en Espagne, 4 en Tunisie et 1 au Maroc).

Cependant, pour 4 entreprises semi-intensives en Italie, pour deux exploitations en Grèce, nous n'avons pu obtenir de données de production. Enfin 3 des 4 entreprises tunisiennes débutaient le cycle de production.

Source : d'après C.E.P.5/

Plusieurs raisons sont invoquées à la faible taille des entreprises du secteur:

- le manque de disponibilité de capitaux privés induisant un sous dimensionnement des structures d'élevage
- le souci de réduction des risques pathologiques (accrus par une forte concentration de poissons en élevage) et économiques (charges de structure),
- les insuffisances conjoncturelles de l'offre d'alevins de bonne qualité,
- l'existence de marchés souvent locaux permettant l'écoulement d'un tonnage limité.

La tendance actuelle à l'intervention de groupes industriels et financiers (en Grèce, en Espagne et en France), la recherche d'économies d'échelles par le passage à une taille supérieure, les unités trop petites se révélant peu concurrentielles, peuvent modifier à terme cette physionomie du secteur.

3 LES PROJETS.

La dynamique d'investissement dans le secteur méditerranéen est forte si on en juge le nombre de projets (présentés à financement FEOGA ou à financements nationaux) et la production prévue.

31 EN FRANCE

Le volume des investissements prévus pour les projets d'aquaculture en 1989 (source: COREMODE, Commissions Cultures Marines) est en progression de 100 % par rapport à 1987/88 pour un nombre de projets plus réduit.

Tableau 8
Nombre de projets par région en 1988 et 1989
et volume des investissements (en millions de francs).

	NOMBRE DE PROJETS		INVESTISSEMENTS PREVUS			
	1987-88	1988-89	1987-88		1988-89	
			MF	%	MF	%
PACA	14	10	8,01	48,5	>25	78,1
CORSE	5	4	1,97	11,9	3,5	10,9
LANGUEDOC-R	3	2	6,55	39,6	3,5	10,9
TOTAL	22	16	16,50	100,0	>32	100,0

Sources : IFREMER 7/ 8/.

Ces projets sont essentiellement localisés en région PACA: pour 1989, 62 % des projets, 27 % des prévisions de production d'alevins et 70 % des tonnages prévus relèvent de cette région.

Globalement, les prévisions de production des projets présentés en 1989 s'élèvent à 1155 tonnes à l'horizon 1991-92 (dont 900 tonnes pour 2 projets d'aquaculture off-shore en Corse et PACA) (tableau 9).

Cependant, ces prévisions doivent être tempérées par le taux de réalisation des projets: ainsi sur les 22 projets recensés en 1987-88, 12 ont été réalisés entre 1988 et 1989, 6 ont été abandonnés et 4 repoussés pour une installation en 1990.

Depuis 1988-89, les projets concernent surtout des unités de grossissement en cages et des écloseries (doublement du nombre d'entreprises dans les deux cas) au détriment des unités intégrées (tableau 9): il semble que la mise au point des écloseries dites "de seconde génération" nécessitant moins d'investissement et la surévaluation du cours de l'alevin ont joué un rôle incitatif important. Le choix d'une filière courte (prégrossissement -grossissement) traduit une segmentation de l'activité pour les entreprises en démarrage, l'intégration de l'écloserie constituant une seconde étape du développement des entreprises.

Enfin, hormis pour les deux projets d'aquaculture off-shore déjà mentionnés, on ne constate pas de tendance à une augmentation de la taille des projets.

Tableau 9
Comparaison du secteur existant (1988 et 1989) et des projets:
nombre d'entreprises et production.

NOMBRE ENTREPRISES	1988		1989	
	existant	projets	existant	projets
Ecloseries	3	3	3	3
Unités Intégrées	3	1	5	2
Grossissement	12	18	10	11
TOTAL	18	22	18	16

PRODUCTION	1988		1989	
	réalisée	capacité projets	réalisée	capacité projets
Alevins(en millions)	4,1	2,3	7,3	1,8
Adultes (en tonnes) dont prégrossis	158	>400 90	239	>1150* 100

* dont deux projets offshore d'une capacité de 600 tonnes (PACA) et 300 tonnes (Corse).

Source: d'après IFREMER 7/

32. DANS LES PAYS DU BASSIN MEDITERRANEEN

Le recensement des projets, effectué en 1987-88 par le C.E.P. pour l'ensemble des pays du Bassin Méditerranéen fait état d'un doublement du nombre d'entreprises et des productions attendu pour 1990 (tableaux 10 et 11).

Tableau 10
Comparaison du secteur existant et des projets (1987)

	ITALIE	GRECE	ESPAGNE	MAROC	TUNISIE	YOUGO.	TOTAL
SECTEUR EXISTANT							
NOMBRE D'ENTREPRISES	20	15	11	1	4	2	53
PRODUCTION							
Alevins (millions d'u)	4,6	1,6	1,1	1,7	0	2,2	11,2
Grossissement (tonnes)	830	95	160	15	22	150	1272
PROJETS							
NOMBRE DE PROJETS	11	18	21	1	1	1	53
CAPACITES DE PRODUCTION							
Alevins (millions d'u)	0,2	12	3,9	2,5	0	0,5	19,1
Grossissement (tonnes)	400	1400	1300	0	ND	0	3100

Tableau 11
Comparaison du secteur existant et des projets (1989)

	ITALIE	GRECE	ESPAGNE	MAROC	TUNISIE	YOUGO.	TOTAL
SECTEUR EXISTANT							
NOMBRE D'ENTREPRISES	25	69	14	1	5	2	116
PRODUCTION (estim.)							
Alevins (millions d'u)	4,8	2,4	6,8	ND	ND	2,9	16,9
Grossissement (tonnes)	>900	750	350	ND	ND	300	2300
PROJETS							
NOMBRE DE PROJETS	ND	26	16	ND	ND	0	42
CAPACITES DE PRODUCTION							
Alevins (millions d'u)	ND	3,1	4,1	ND	ND	0	7,2
Grossissement (tonnes)	ND	750	1050	ND	ND	0	1800

Source: C.E.P.5/6/.

Cette dynamique est favorisée par le déséquilibre offre nationale-demande d'alevins (Italie, Grèce, Yougoslavie), par une incitation publique (interventions de capitaux ou politiques incitatives à l'exportation-Grèce, Maroc, Yougoslavie) et l'aide du FEOGA aux zones défavorisées (Grèce, Espagne).

Cependant, comme pour la France, il faut noter que les projets sont plus nombreux que les réalisations: ainsi, la comparaison des deux tableaux permet de confronter les perspectives de création d'entreprises et de production aux réalisations effectives deux ans après. Une exception peut être notée pour la Grèce mais la plupart des entreprises créées (ou en cours de création ?) en 1989 comportant 1 à 2 cages et réalisent des productions unitaires inférieures à 5 tonnes.

4. LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

La généralisation de la technique de grossissement en cages en zones semi-abritées (Grèce, Yougoslavie, France) voire en mer ouverte (France depuis 1988 et Espagne) permet de réduire plusieurs contraintes qui ont entravé (ou entravent) un développement plus significatif de la production de bar et dorade d'élevage :

- Le déblocage de sites semi-protégés en mer lève la contrainte de limitation des sites adaptés importante en France (manque de sites disponibles), en Grèce (concurrence avec d'autres activités, le tourisme notamment) ou encore en Italie (coûts prohibitifs de viabilisation de nouveaux sites à terre). Cependant, l'argument concernant l'impact négatif de l'aquaculture sur le tourisme reste tenace (Grèce, France-PACA) et peu de pays ont élaboré des politiques de réservation des sites pour l'aquaculture.

- En raison d'une moindre sensibilité du milieu aux variations thermiques, l'accès à la mer permet de réduire les risques climatiques importants pour les élevages en zones lagunaires (exemple: fortes baisses de température des lagunes en Languedoc-Roussillon en 1985) même si subsistent ceux inhérents aux catastrophes naturelles (tempêtes et fortes houles en Grèce en 1987). Les risques d'élevage dans des milieux exposés aux problèmes climatiques naturels sont d'autant plus préjudiciables aux entreprises que le cycle d'élevage est long.

- le coût d'installation peut également être réduit par la diminution du coût de viabilisation (comparativement aux sites à terre), un moindre coût d'investissement en structures d'élevage (Grèce, PACA).

Néanmoins d'autres contraintes subsistent:

- l'inadéquation de l'offre et de la demande de certains intrants (aliments, alevins): globalement, la capacité de production d'alevins est inférieure à la demande d'où un niveau de prix élevé dans les pays présentant un fort déséquilibre éclosion/grossissement (Grèce Yougoslavie Tunisie ou Espagne pour le bar) ou une inadéquation temporaire (demande de la valliculture italienne). De plus, si les problèmes de mise au point de techniques fiables de production d'alevins sont résolus en France (depuis

1983 pour le bar et depuis 1988 pour la dorade), il semble que pour d'autres pays, la qualité des alevins soit insuffisante (alevins de bar en Italie) et le recours aux alevins de pêche encore nécessaire (Grèce, Italie, Maroc).

- les importants besoins en capital initial (coût d'investissement et coût de constitution du stock) ainsi que le temps de retour relativement long de l'investissement sont accentués par l'insuffisance du financement bancaire (absence de prêts de campagne par exemple). Cette insuffisance se traduit et notamment dans les nouveaux pays producteurs (Grèce, Tunisie, Maroc, Yougoslavie) par une intervention très forte des capitaux publics dans le secteur de production. La capacité de survie des entreprises sans ces subventions reste un point d'interrogation.

- L'environnement du secteur est souvent insuffisant en matière de formation et d'assurance notamment. A cet égard, il faut noter les avancées dans ces domaines en France (assurance cheptel concrétisée depuis un an).

- Enfin, si le manque de sites adaptés constitue encore une contrainte importante, le développement ultérieur du secteur dépendra fortement de l'évolution de l'approvisionnement des marchés existants et de la capacité de l'aquaculture à se créer de nouveaux marchés.

5. LES MARCHES ET LES PRIX

Face aux exigences de la demande (besoin d'homogénéité, de qualité, de fraîcheur et de régularité des apports) et à l'insuffisance de l'offre de pêche, l'aquaculture dispose pour le bar et la dorade d'atouts certains. Mais la production d'aquaculture représente encore une faible part de la consommation intérieure, approvisionnée majoritairement par l'offre de pêche (tableaux 12 et 13).

La dorade et surtout le bar se positionnent comme des produits hauts de gamme vendus en frais sur le marché méditerranéen, les autres pays européens (R.F.A., Autriche, Suisse) constituant des débouchés faibles à valorisation inférieure.

La consommation de bar est concentrée en France et surtout en Italie (60% de la consommation totale); on recense en revanche, 4 marchés d'importance équivalente pour la dorade: la France, l'Italie, la Grèce et l'Espagne. L'estimation de la taille de ces marchés effectuée dans les tableaux 12 et 13 montre que, comparativement à d'autres produits de la mer, il s'agit de marchés de faible taille.

Les marchés français et espagnol du bar sont autosuffisants: l'offre française fournit la consommation intérieure, le solde étant destiné au marché italien, fortement importateur. La consommation intérieure est très faible voire inexistante dans plusieurs pays (Maroc, Tunisie, Turquie, Yougoslavie) dont la production exportée en totalité.

Pour la dorade, les marchés espagnol et italien sont autosuffisants, l'Italie constituant même le principal exportateur vers la Grèce et la France, importants pays consommateurs. La consommation intérieure en Grèce est approvisionnée principalement par les importations de dorades congelées. Le marché français est également importateur de dorades congelées en complément de la production nationale.

Tableau 12
Approvisionnement et taille des marchés (en tonnes):
Bar (1988)

BAR	FRANCE	ITALIE	GRECE	ESPAGNE	MAROC	TUNISIE	YUGOS.	TOTAL
PECHE BAR COMMUN	3005	-	-	-				3005
PECHE BAR SPP	1158	2570*	-	390**	-	341*	51*	
PROD AQUACULT.88	150	490	5	43	15	ND	300	1003
IMPORTATIONS 88 origine	388 turquie 50 %	2015 france 92%	-	-				
EXPORTATIONS 88 destination	1853 italie 95 %	-	-	-	158? france 98 %	71 italie 100 %	280 autriche suisse	
CONS.INTERIEURE	2848	5075	5	433	?	270	71	8700

NOTE: le bar est inclus dans les statistiques EUROSTAT et nationales de commerce extérieur depuis 1988.

* Données 1987.

** Données 1986.

Tableau 13
Approvisionnement et taille des marchés (en tonnes):
dorade (1987)

DORADE	FRANCE	ITALIE	GRECE	ESPAGNE	MAROC	TUNISIE	YUGOS.	TOTAL
PECHE DORADE ROYALE	444	2379	-	206	154**	357	54	3594
PECHE DORADES AUTRES	1634	-	315	1811	138	177	49	4124
PROD AQUACULT.87	5	380	90	150	-	-	-	625
IMPORTATIONS 87 origine	875* italie 45 %	190 hors CEE	2420* maroc 41 %	370 portugal 31 %	-	-	-	
EXPORTATIONS 87 destination	140 R.F.A. 65 %	1030* grece 50 %	30 -	215 italie 45 %	ND	ND	ND	
CONS.INTERIEURE	2820	1920	2795	2320	ND	ND	ND	9835

* Dorade congelée.

** Données 1986.

ND : Statistiques non disponibles : pour le Maroc, la Tunisie et la Yougoslavie, les dorades ne sont pas individualisées dans les statistiques nationales de commerce extérieur et ne figurent donc pas dans EUROSTAT.

Sources : pêche et commerce extérieur EUROSTAT 1/2/, C.C.P.M. 3/ aquaculture: C.E.P. 5/6/.

La demande est très localisée: le Nord de l'Italie (Milan, Gênes, Venise), la Côte Catalane en Espagne, et les régions littorales françaises sont les principales régions de consommation.

En raison de la nature de l'offre, les marchés sont saisonniers notamment pour le bar (fin d'année), la saisonnalité étant moins marquée pour la dorade, excepté sur le marché espagnol (demande importante en fin d'année et à Pâques).

Ces deux facteurs constituent des éléments de fragilité du marché: son relatif équilibre à un niveau de prix élevé, permis par une demande non saturée semble relativement précaire. Ainsi des apports exceptionnels de pêche ou d'élevage (à l'exemple des ventes massives en provenance de Yougoslavie sur le marché italien en fin d'année 1987) peuvent saturer ponctuellement le marché et provoquer d'importantes baisses de prix

Les circuits de commercialisation des produits de pêche et d'aquaculture sont peu différenciés.

Il s'agit de circuits courts:

- vente directe sur débouchés locaux (secteur de la restauration)
- vente à des mareyeurs (hors criées) pour l'exportation ou à des importateurs dans les pays de destination (Italie, Grèce).

Les circuits longs (pêcheur ou producteur-criée- mareyeurs- marchés de gros- distribution) sont moins répandus:

- en France, 63% des prises de bar de pêche et 60% des prises de dorades transitent par les criées (données 1988); mais il faut souligner que les apports de la pêche estivale (en Méditerranée notamment) sont sous estimés et commercialisés hors criée.
- En Italie, les marchés centraux de gros traitent 30% de la consommation italienne de bar et 40% de la consommation de dorades, le reste transitant par des circuits courts.
- En Grèce, le seul marché de gros (Le Pirée) commercialise les produits d'importation alors que les apports de pêche (dorades) et d'aquaculture sont vendus directement.
- Les 3 marchés de gros (Barcelone, Madrid et Bilbao) absorbent au total moins 20% de la production de pêche et d'aquaculture espagnole.

L'atomisation des débouchés (secteur de la restauration) et le développement de marchés captifs (liés au tourisme estival) limitent l'impact des saturations ponctuelles du marché sur les prix des produits d'aquaculture et expliquent l'absence d'une forte concurrence par les prix. Il faut signaler en effet que les poissons d'élevage trouvent en France une meilleure valorisation sur les marchés locaux estivaux qu'en Italie en fin d'année; en Espagne, la côte catalane offre en été le meilleur marché pour les dorades de grosse taille; En Grèce, la production d'aquaculture a comme débouchés importants des épiceries " de luxe" dans la capitale. Enfin, seule la production yougoslave de bar d'élevage dispose de débouchés importants et spécifiques vers la Suisse et l'Autriche.

Les prix des cotations en criées (seules statistiques disponibles sur les prix de mise en marché) ne reflètent donc pas les prix de l'ensemble des transactions (cf tableau 14 pour la France).

Ils ne peuvent être considérés comme des prix directeurs pour les produits d'aquaculture:

- en raison du faible tonnage de l'offre et de sa destination, le niveau de valorisation des produits d'élevage est plus élevé que pour les apports de pêche (de 90F minimum à 130F maximum selon les circuits en France en 1989). Les entreprises d'aquaculture sont en effet à même de constituer des stocks pour vendre leur produit aux moments les plus favorables.
- De plus, les fluctuations de prix en criées peuvent être de fortes amplitudes (exemple: criée de Sète) en raison de la variabilité des apports de pêche (en taille comme en quantité).

D'autre part, les prix recensés à partir des statistiques du commerce extérieur illustrent l'absence de définition commerciale précise du bar et de la dorade d'importation: des espèces à valeur commerciale très différentes sont incluses sous les mêmes rubriques.

Tableau 14
 Prix moyens en criée, à l'importation et à l'exportation
 France (1987 à 1989)

	1987*		1988		1989**	
	Tonnage	Prix	Tonnage	Prix	Tonnage	Prix
CRIEE						
bar	-	-	2627	76	1649	73
dorade	ND	ND	241	43,1	117	56,9
IMPORTATION						
bar (congelé)	-	-	122	22	87	26
dorade (frais)	68	25	234	25	ND	ND
dorade (congelée)	807	20	678	11	ND	ND
EXPORTATION						
bar (congelé)	-	-	292	66,2	359	67,3
dorade (frais)	55	78	81	59,1	ND	ND
dorade (congelée)	8	14	22	26	ND	ND

* Le bar est inclus dans ces statistiques depuis 1988.

** Les données 1989 n'incluent pas le troisième trimestre.

Sources: Direction des Pêches Maritimes 10/; Direction des Douanes 11/..

Pour les transactions concernant les produits d'aquaculture, qui s'effectuent le plus souvent de gré à gré, les prix sont plutôt fonction des réseaux commerciaux du producteur, de sa capacité de négociation et des pratiques commerciales: on note en effet depuis peu en Espagne comme en France, une tendance chez les aquaculteurs à rechercher des contrats à prix fixes ou encore à pratiquer des ventes à l'avance pour des livraisons à dates fixes (afin de réduire les problèmes de trésorerie des exploitations). Cependant, ces modes d'organisation restent encore liés à un niveau de prix inférieur (environ 85 à 90F par Kg pour le bar).

CONCLUSION
BILAN ET PERSPECTIVES

La production d'élevage (239 tonnes en 1989) a connu en France une progression régulière depuis 1980-1982, période des premiers résultats significatifs. Le cycle de développement de l'activité n'est pas sensiblement différent de celui observé pour d'autres espèces: à titre d'exemple, pour l'élevage du saumon en Norvège, les premiers essais d'élevage datent de 1960 et la production est passée de 150 tonnes en 1972 à 50 000 tonnes en 1986.

Dans le cas du bar et la dorade dans le Bassin Méditerranéen, la croissance de la production, très hétérogène selon les pays, a subi l'influence de contraintes liées à une activité nouvelle. Cependant, même si ces chiffres (cf tableau 15) restent modestes comparativement à la production de pêche, le rythme de croissance de la production globale sur les cinq dernières années est régulier; de plus, la mise au point de techniques d'élevage adaptées se concrétise par une dynamique, illustrée par les perspectives de production des projets.

Tableau 15
Production en 1988 et capacité des nouveaux projets pour 1990

Unité : tonnes

	PRODUCTION			PROJETS
	PECHE 1987	AQUACULTURE 1988	EST.1989	CAPACITE 1990
Bassin Méditerranéen dont France	15521 6530	1860 158	2539 239	2175 >400

Synthèse tableaux 3,6,10,11.

Le développement futur de l'aquaculture est lié à deux paris: à la création d'un secteur de production qui doit conforter ses résultats répond la nécessité de développement de nouveaux débouchés et de structuration de la commercialisation pour les produits d'élevage.

En effet, si la commercialisation de ces produits ne pose actuellement pas de problèmes en raison d'une offre plus limitée que la demande et de marchés à forte valorisation, les limites du marché actuel risquent d'apparaître avec un développement de l'offre d'élevage.

De fait, les perspectives en matière de structures de production et de commercialisation sont liées. L'augmentation de la capacité unitaire des projets contribuera, entre autres, à accélérer l'évolution de l'offre. Si l'accroissement de taille permet des gains de productivité, la nécessité d'écouler un volume important de produit, impose la redéfinition du produit lui-même, de son positionnement sur le marché et des réseaux de distribution.

- La définition d'un produit spécifique pour l'aquaculture:

la faible différenciation commerciale des produits de pêche et d'aquaculture et la même saisonnalité des ventes rendent, sur les mêmes débouchés, l'offre d'élevage dépendante du marché de l'offre de pêche. Plusieurs critères de différenciation comme la disponibilité ou la taille du produit peuvent être mis en place. Ainsi, outre une production de poisson portion (300-400 g), concurrente avec les apports de pêche, l'aquaculture peut développer une production spécifique de grosse taille (800 à 1200 g). Les entreprises espagnoles de dorades ont démarré sur ce créneau depuis 2 ans; pour l'élevage de loup, il semblerait que les entreprises françaises d'élevage en cages privilégient ce créneau, trop coûteux pour les exploitations en bassins.

- La définition d'un positionnement du produit:

en raison d'une offre limitée, ces produits bénéficient d'un positionnement haut de gamme. Si le secteur ne parvient pas à conforter et développer sa propre demande, pour des marchés qui sont étroits, la concurrence accrue du fait de l'expansion de la production et de la plus grande disponibilité du produit (dans le temps et en tailles), se traduira inévitablement par une chute des prix et par une modification de ce positionnement. S'il semble possible, par une action commerciale volontaire, de maintenir prix et positionnement, on peut penser que le passage d'un produit haut de gamme à un produit de

consommation courante est une issue à moyen terme inévitable. L'exemple du saumon en atteste.

- La recherche de nouveaux réseaux de distribution :
avec la croissance de la taille et du nombre des entreprises d'aquaculture, les réseaux de distribution actuels risquent d'apparaître très vite inadaptés. La recherche de créneaux de distribution complémentaires, tournés vers la consommation domestique (grande distribution, marchés,...), constitue une des alternatives du secteur. Cette évolution est liée à une organisation plus concurrentielle de l'activité via des gains de productivité importants, pour les entreprises qui privilégieront ce créneau. C'est un défi auxquels seront en particulier confrontées les grandes unités de production, contraintes d'écouler sur toute l'année des volumes importants.

C'est pour répondre à l'ensemble de ces interrogations que les organisations professionnelles ont commandité une étude de marché pour la fin de l'année 1990 alors que se multiplient les projets d'investissement, témoins de la dynamique du secteur.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Comparaison des productions d'aquaculture et des apports de pêche (1983 à 1988): Bar

Tableau 2: Comparaison des productions d'aquaculture et des apports de pêche (1983 à 1987): Dorade

Tableau 3: Production française d'élevage - statistiques 1984 à 1989 et prévisions 1990

Tableau 4: Production d'alevins et de poissons de taille commerciale en France par type d'unités (1984 à 1989)

Tableau 5: Importance de la production en cages (France)- 1984 à 1989

Tableau 6: Production d'élevage: bassin méditerranéen-statistiques 1984 à 1989.

Tableau 7: Répartition de la production et du nombre d'entreprises par classe de taille des entreprises - 1987.

Tableau 8: Nombre de projets par région en 1988 et 1989 et volume des investissements (en millions de francs).

Tableau 9: Comparaison du secteur existant (1988 et 1989) et des projets: nombre d'entreprises et production.

Tableau 10: Comparaison du secteur existant et des projets (1987)

Tableau 11: Comparaison du secteur existant et des projets (1989)

Tableau 12: Approvisionnement et taille des marchés (en tonnes): Bar (1988)

Tableau 13: Approvisionnement et taille des marchés (en tonnes): dorade (1988)

Tableau 14: Prix moyens en criée, à l'importation et à l'exportation: France (1987 à 1989)

Tableau 15: Production en 1988 et capacité des nouveaux projets pour 1990

**BIBLIOGRAPHIE
ET SOURCES STATISTIQUES**

1/ EUROSTATS:

Statistiques de pêche par pays 1983 à 1987;

2/ EUROSTATS:

Statistiques de commerce extérieur par pays 1987 et 1988.

3/ C.C.P.M:

Statistiques de pêche France 1988.

4/ F.A.O.:

Statistiques de production par pays 1983 à 1986 (hors France et Espagne) in Régional survey of the aquaculture sector in the méditerranean. Rome, F.A.O. A.C.D.P./REP/89/66p.

5/ C.E.P:

Estimation des productions d'aquaculture 1987 par espèces et par pays in GARRABE M., ANTONA M., MAILLARD A., REY H.: Etude bibliographique bar dorade- approche des systèmes productifs et des marchés, C.E.P., avril 1988, synthèse 114 p., Approche par pays 432 p.

6/ C.E.P.:

Estimation des productions d'aquaculture 1988 et 1989 par pays (hors France) d'après enquête (cf liste des contacts).

7/ IFREMER:

Etat de la production et des projets, IFREMER Palavas, 1988, 1989.

8/ IFREMER:

Statistiques de production d'aquaculture par région en France de 1983 à 1987 in synthèse des productions aquacoles, IFREMER SDA, ronéo, 12 pp.

9/ APROMAR:

Statistiques de production par espèces en Espagne de 1984 à 1989 (estimation).

10/ Direction des Pêches Maritimes France:

Prix et quantités vendues en criées par espèce 1988 et 3 trimestres 1989.

11/ Direction des Douanes France:

Commerce extérieur France (quantités et prix moyen) 1988 et 1989.

CONTACTS

AGEI Italie, F. MASSA:

Informations concernant les productions d'aquaculture 1988 et 1989.

Ambassade de France en Espagne- Poste d'Expansion Economique, Madrid, M. QUESADA:

Nombre d'entreprises et projets d'aquaculture 1989.

Ambassade de France en Italie- Poste d'Expansion Economique, Rome, C. BELLANGER:

Pas de réponse concernant les projets 1989.

A.P.R.O.M.A.R. Espagne, J. KIRCHNER:

Informations concernant les projets 1989 et les productions.

Consulat de France en Yougoslavie- Poste d'Expansion Economique, Zagreb, F. SCHRAM:

Production 1987 à 1989

EPSILON INTERNATIONAL, Grèce, Marc BONAZOUNTAS:

Informations concernant les productions 1988 et 1989 et les projets 1989.

IFREMER Palavas, C. DE LA POMELIE:

Recensement des projets 1989 d'aquaculture par région et par type (nombre, capacité de production, montant d'investissement).